

# COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU MARDI 14 SEPTEMBRE 2021 à 18 heures 30

## PV N° 2

**Présents** : MM. AUPETIT, BETOUX, DELAGE, PARIS N., RANCIER, ROBERT, VILLATTE.

**Excusés** : MM. BERNARD, PLANCHAT.

La Commission remercie chaleureusement Léo MARTINEZ, recruté prochainement par le District de la Haute-Loire, pour les services rendus au football creusois.

### \* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 1 de la réunion du 19/07/21 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## CHAMPIONNATS SENIORS GARCONS

### ENGAGEMENTS ET DESENGAGEMENTS

La Commission prend note :

- du mail de St Dizier-Leyrenne indiquant que l'équipe 2 ne pourra démarrer la saison et demandant l'exemption de l'amende pour forfait général.

- du mail de Royère de Vassivière demandant à engager une équipe dans le Championnat Départemental 4

En conséquence, la Commission décide que l'équipe de Royère de Vassivière prendra la place de l'équipe de St Dizier-Leyrenne.

Il est demandé au Secrétariat de faire le nécessaire auprès des clubs.

### MISE A JOUR DES CALENDRIERS

Suite au report de la première journée des Divisions Départementales 2, 3 et 4, la Commission décide de fixer cette dernière au week-end des 11 et 12 décembre 2021.

Suite à l'accord des deux clubs, la Commission fixe la rencontre de Départemental 3 - Poule A St VAURY (2) / St SULPICE LE GUERETOIS (2) au dimanche 31 octobre 2021 à 15 heures.

## CHAMPIONNATS SENIORS FEMININES

### ENGAGEMENTS ET DESENGAGEMENTS

La Commission prend note des mails de St Vaury et l'ESM La Souterraine, indiquant leur forfait en Championnats à 11 et demandant à intégrer le Championnat Départemental à 8.

En conséquence, la Commission décide que l'ESM La Souterraine prendra la place de l'exempt en Poule A et St Vaury la place de l'exempt en Poule B.

Il est demandé au Secrétariat de faire le nécessaire auprès des clubs.

## MISE A JOUR DES CALENDRIERS

Suite au report des deux premières journées des Poules de Brassage, la Commission décide de fixer la journée 1 au samedi 9 octobre 2021 et la journée 2 au samedi 6 novembre 2021.

## **CHAMPIONNATS JEUNES**

**Rappel** : la Fédération Française de Football, lors de sa dernière Assemblée Fédérale de mars, a **interdit les ententes de jeunes au niveau régional dès la saison 2021/2022.**

Elle a uniquement autorisé, suite à la saison blanche, le **renouvellement** des ententes qui étaient en vigueur en 2020/2021.

**En résumé, les équipes en entente ne pourront pas accéder aux Championnats régionaux.**

### \* U17 :

**5 équipes engagées** : AUZANCES (1) ; entente BOURGANEUF-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (1) ; ES GUERETOISE (2) ; entente ESM LA SOUTERRAINE-St MAURICE ES (1) ; entente NORD EST CREUSE-FOOT GENERATION 2000-ESPOIRS DES COMBRAILLES (1).

**Organisation du Championnat** : rencontres en match aller-retour jusqu'en fin d'année.

Une réunion avec les éducateurs sera organisée afin de déterminer leur souhait quant à l'organisation du début d'année 2022.

**Dates prévisionnelles** : 25 septembre 2021 ; 2, 9, 16 et 23 octobre 2021 ; 13, 20 et 27 novembre 2021 ; 4 et 11 décembre 2021.

Les mois de janvier et février seront consacrés au Futsal.

### \* U15 :

**9 équipes engagées** : AUZANCES (1) ; entente BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (1) ; CREUSE POLE SUD (1) ; ES GUERETOISE (2) ; entente ESM LA SOUTERRAINE-St MAURICE ES (1) ; entente NORD EST CREUSE-FOOT GENERATION 2000-ESPOIRS DES COMBRAILLES (1) ; entente NORD EST CREUSE-FOOT GENERATION 2000-ESPOIRS DES COMBRAILLES (2) ; entente St FIEL-FOOT ACC 23-St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1).

**Organisation du Championnat** : rencontres en match aller-retour.

**Dates prévisionnelles** :

- matchs aller : 25 septembre 2021 ; 2, 9 et 16 octobre 2021 ; 13, 20 et 27 novembre 2021 ; 4 et 11 décembre 2021.

- matchs retour : 5, 12, 19 et 26 mars 2022 ; 2 et 9 avril 2022 ; 7, 14 et 21 mai 2022.

Les mois de janvier et février seront consacrés au Futsal.

### \* U13 :

**19 équipes engagées** : AUZANCES (1) ; BELLEGARDE EN MARCHE (1) ; entente BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (1) ; entente BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) ; CREUSE POLE SUD (1) ; ESPOIRS DES COMBRAILLES (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; FOOT GENERATION 2000 (2) ; ES GUERETOISE (1) ; ES GUERETOISE (2) ; ES GUERETOISE (3) ; NORD EST CREUSE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St FIEL (1) ; St FIEL (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1) ; entente VALLIERE-St SULPICE-St GEORGES (1).

**Organisation des Critériums :** deux phases de brassages avec 5 Poules de 3 équipes et 1 Poule de 4.

A la fin des deux journées de brassages, les premiers de chaque Poule, ainsi que les quatre meilleurs deuxièmes, accéderont à la Première Série qui désignera un potentiel accédant au Championnat Régional en fin d'année, les autres seront reversés dans la Deuxième Série.

**Première phase de brassages le 25 septembre 2021 :**

- Poule A à St Sulpice le Guérétois : entente BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) ; ES GUERETOISE (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1).
- Poule B à Guéret : ES GUERETOISE (3) ; NORD EST CREUSE (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1).
- Poule C à Gouzou : BELLEGARDE EN MARCHE (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; St FIEL (2).
- Poule D La Souterraine : entente BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St FIEL (1).
- Poule E à Chambon : AUZANCES (1) ; ESPOIRS DES COMBRAILLES (1) ; ES GUERETOISE (1).
- Poule F à Vallière : CREUSE POLE SUD (1) ; FOOT GENERATION 2000 (2) ; entente VALLIERE-St SULPICE-St GEORGES.

**Deuxième phase de brassages le 2 septembre 2021 :**

- Poule A1 : 1<sup>er</sup> Poule A ; 2<sup>ème</sup> Poule B ; 3<sup>ème</sup> Poule C.
- Poule B1 : 2<sup>ème</sup> Poule A ; 3<sup>ème</sup> Poule B ; 1<sup>er</sup> Poule C.
- Poule C1 : 3<sup>ème</sup> Poule A ; 1<sup>er</sup> Poule B ; 2<sup>ème</sup> Poule C.
- Poule D1 : 1<sup>er</sup> Poule D ; 2<sup>ème</sup> Poule E ; 3<sup>ème</sup> Poule F.
- Poule E1 : 2<sup>ème</sup> Poule D ; 3<sup>ème</sup> Poule E ; 1<sup>er</sup> Poule F.
- Poule F1 : 3<sup>ème</sup> Poule D ; 1<sup>er</sup> Poule E ; 2<sup>ème</sup> Poule F ; 4<sup>ème</sup> Poule A.

**Dates prévisionnelles :**

- 25 septembre et 2 octobre 2021 (brassages) ;
- 9, 16 et 23 octobre 2021 ; 6, 13, 20 et 27 novembre 2021 ; 4 et 11 décembre 2021.

En cas d'engagement(s) supplémentaire(s), la Commission se réserve le droit de modifier l'organisation des critériums et la composition des Poules.

Un nouveau calendrier sera proposé pour le début d'année 2022 suivant les résultats obtenus.

## POINT SUR LES ENGAGEMENTS EN COUPES

La Commission fait le point sur les engagements en Coupes.

**\* COUPE DE LA CREUSE :**

**52 équipes engagées :** AHUN (1) ; AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BELLEGARDE EN MARCHE (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BETETE-ROCHES (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; BUSSIERE-DUNOISE (1) ; CHAMBON (1) ; CHARRON (1) ; CHENERAILLES (1) ; CHENIERS (1) ; CLUGNAT (1) ; LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; DONTREIX (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (1) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; LUSSAT (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; MAUTES (1) ; MEASNES (1) ; MERINCHAL (1) ; NOUZIER-SAN-CELLETTE (1) ; PEYRABOUT-LA SAUNIERE (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; ROUGNAT (1) ; SARDENT (1) ; SOUMANS (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St FIEL (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St SULPICE-St GEORGES (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1).

Les équipes ci-après ne sont pas encore engagées.

Si elles souhaitent participer, la Commission leur demande de faire un mail **avant le 1<sup>er</sup> octobre prochain.**

**Equipes non engagées :** CHAMPAGNAT (1) ; ASC MAYOTTE (1) ; RETERRE-FONTANIERES (1) ; ROYERE DE VASSIERE (1).

**\* COUPE JEAN BUSSIERE :**

**30 équipes engagées** : AHUN (2) ; AUBUSSON EF (2) ; AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (2) ; BORD St GEORGES (2) ; BOURGANEUF (2) ; BOUSSAC (2) ; CHAMBON (2) ; CHENERAILLES (2) ; CREUSE AVENIR 2005 (2) ; DUN-NAILLAT (2) ; EVAUX-BUDELIERE (2) ; FELLETIN (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; ES GUERETOISE (3) ; JARNAGES-PARSAC (2) ; LUSSAT (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; MERINCHAL (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2) ; SARDENT (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St FIEL (2) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; St SULPICE-St GEORGES (2) ; St VAURY (2) ; Ste FEYRE (2) ; VALLIERE (2).

L'équipe ci-après ne s'est pas encore engagée.

Si elle souhaite participer, la Commission lui demande de faire un mail **avant le 1<sup>er</sup> octobre prochain.**

**Equipe non engagée** : FURSAC (2).

**\* COUPE ANDRE LATERAS :**

**13 équipes engagées** : AUBUSSON EF (3) ; AUZANCES (3) ; BENEVENT-MARSAC (3) ; BOURGANEUF (3) ; BOUSSAC (3) ; CHAMBON (3) ; EVAUX-BUDELIERE (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; MERINCHAL (3) ; ESM LA SOUTERRAINE (3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (3) ; Ste FEYRE (3).

**\* COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 11 :**

**2 équipes engagées** : ES GUERETOISE (1) ; St VAURY (1).

Si d'autres équipes souhaitent s'engager, la Commission leur demande de faire un mail.

**\* COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 :**

**4 équipes engagées** : AHUN-SARDENT (1) ; EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; LUSSAT-CHAMBON (1).

Si d'autres équipes souhaitent s'engager, la Commission leur demande de faire un mail.

**\* COUPE DE LA CREUSE U18-U19 :**

**1 équipe engagée** : CREUSE POLE SUD (1).

Si d'autres équipes souhaitent s'engager, la Commission leur demande de faire un mail.

**\* COUPE DE LA CREUSE U16-U17 :**

**2 équipes engagées** : CREUSE POLE SUD (1) ; entente ESM LA SOUTERRAINE-St MAURICE ES.

Si d'autres équipes souhaitent s'engager, la Commission leur demande de faire un mail.

**\* COUPE DE LA CREUSE U14-U15 :**

**1 équipe engagée** : CREUSE POLE SUD (1).

Si d'autres équipes souhaitent s'engager, la Commission leur demande de faire un mail.

## COURRIERS DIVERS

- Ste FEYRE, AHUN, ESM LA SOUTERRAINE, EVAUX-BUDELIERE, CHAMBON, St FIEL, DUN-NAILLAT, AUBUSSON EF, GOUZON AVENIR, BELLEGARDE EN MARCHE, LA FORET DU TEMPLE, BOURGANEUF, BOUSSAC, BENEVENT-MARSAC : *mails informant de l'organisation de matchs amicaux.*

Pris note, remerciements.

- St AGNANT DE VERSILLAT : *mail confirmant l'engagement de l'équipe féminine.*

Pris note, le nécessaire a été fait.

- LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE : *mail informant du forfait général de l'équipe féminine de l'ESM La Souterraine en Régional 2.*

Pris note.

- St SULPICE-St GEORGES : *mail informant de la création d'une entente en équipes de jeunes avec l'US Vallière.*

Pris note.

- NOUZIERS-LA CELLETTE : *mail demandant à annuler l'engagement de l'équipe B en Coupe Jean Bussière.*

Pris note, nécessaire fait.

- St SULPICE LE GUERETOIS : *mail demandant l'engagement de l'équipe C en Coupe André Latéras.*

Pris note, nécessaire fait.

*Prochaine réunion : mardi 19 octobre 2021.*

Le Président : Jean-Pierre BETOUX.